



Fonds Michel Henry

©

Journée doctorale de phénoménologie matérielle

Université Catholique de Louvain – Institut Supérieur de Philosophie

Mardi 17 mai 2011 à Louvain-la-Neuve

Michel Henry [1922-2002] estimait que la « tâche de la phénoménologie matérielle » était immense, devant tout repenser, tout analyser à nouveaux frais et particulièrement la « réalité », jusque dans sa « dimension invisible ».

Pensée comme une « reprise » de la philosophie, la phénoménologie matérielle est aussi une lecture renouvelée du passé, au regard de ce qui serait occulté du mouvement de la vie, et donc une ouverture à ce qui est à-venir. En ce sens, les applications de la phénoménologie matérielle sont multiples, théoriques et pratiques.

Pour cette année 2011, le champ d'application portera sur **le corps et la corporéité**.

Cette journée de travail est ouverte à tous les chercheurs-doctorants (et également jeunes doctorants), nationaux et internationaux, travaillant sur ou à partir de la phénoménologie matérielle de M. Henry. Chaque chercheur, pourvu qu'il aborde la problématique du corps dans ses recherches, pourra présenter son programme de recherche à la communauté scientifique réunie pour l'occasion.

Participeront à cette journée : les Professeurs Anne **Devarieux** (Université de Caen), Arnaud **François** (Université de Toulouse) et Sébastien **Laoureux** (Université de Namur).

L'objectif est ainsi de fournir, d'une part, un état de la recherche par des conférences prévues en matinée et, d'autre part, une expertise contextualisée des hypothèses de travail en cours, le tout dans un cadre convivial.

Pour participer à ces doctorales, un dossier d'inscription est à demander au Prof. Jean Leclercq (date limite fixée au 31 mars) à l'adresse suivante :

fonds-michelhenry@uclouvain.be

Des renseignements sur les possibilités de logement et formules avantageuses de voyage sont également disponibles à la même adresse. Le programme complet sera communiqué début avril. La présence pourra faire l'objet d'une validation dans le cadre de la formation doctorale.

Adresse de Contact : Jean.Leclercq@uclouvain.be ou gregori.jean@uclouvain.be

En partenariat avec le CENTRE PHÉNOMÉNOLOGIE DE LA SUBJECTIVITÉ ET THÉORIES DE L'ACTION-CPSA



Le statut phénoménologique du corps chez Michel Henry. Textes, contextes et intertextes

Argumentaire de la thématique de recherche pour 2011

On le remarque peu : à quelques exceptions près, *L'essence de la manifestation* ne traite pas explicitement du problème de la corporéité. A cet égard, la déclaration bien connue de Michel Henry dans l'avertissement ajouté à la seconde édition de *Philosophie et phénoménologie du corps* — « initialement conçu comme un chapitre de *L'Essence de la manifestation et le premier à être achevé, il en a été détaché en raison de sa dimension* » — est peut-être davantage l'indice d'un problème qu'une solution : en quel sens le livre consacré à l'ontologie biranienne aurait-il pu constituer le « premier chapitre » de cette « critique de l'apparaître pur » qu'est *L'essence de la manifestation*, en quel sens aurait-il pu « l'introduire », quels réseaux de correspondance établir enfin entre un traité d'ontologie fondamentale – qui ne dit mot de la corporéité – et une phénoménologie du corps, modestement occupée à décrire le plus fidèlement possible l'épreuve subjective que nous en faisons ?

Ces questions méritent d'être posées, comme mérite d'être soulignée l'ambiguïté vers laquelle elles font signe, et que reflète l'équivocité même du titre, surprenant jusque dans sa syntaxe, choisi par Michel Henry pour sa première œuvre : *Philosophie et phénoménologie du corps*.

- Quel est, en effet, le sens de ce « et » ?
- S'agit-il ici de distinguer une philosophie du corps d'une phénoménologie de la corporéité ?
- Ou bien d'évaluer le sens et la portée, pour la philosophie « en général », d'une telle phénoménologie ?
- Mais quel serait dès lors, dans l'œuvre henryenne, le sens de cette disjonction entre philosophie et phénoménologie ?
- Et pourquoi serait-ce précisément au sujet du corps qu'une telle question exigerait d'être formulée ?

A vrai dire, une telle ambiguïté — si c'en est une — ne conduit pas seulement à interroger à nouveaux frais la place du corps dans ce premier moment d'élaboration de la pensée henryenne, mais reflue sur la totalité de l'œuvre : qu'il s'agisse de son intervention discrète dans la problématique, propre aux deux volumes consacrés à Marx, du « travail vivant », de la fonction de *nexus* entre force et affectivité que lui confère à demi-mots *Généalogie de la psychanalyse*, de la problématique de la « corpspropriation » qui, dans *La barbarie*, semble la prolonger en la rendant méconnaissable, ou encore de son absence quasi-totale de *Voir l'invisible* et de son retour en force — ou de son éviction définitive ? — dans la chair et l'incarnation dont se saisira la « philosophie du christianisme » — *quel est exactement le statut phénoménologique du corps dans la pensée henryenne ?*

S'agit-il, pour Michel Henry parlant du corps, de parler finalement *de tout autre chose* ? Ou bien, en parlant d'autre chose, de ne cesser de parler du corps, de ne parler que de lui — comme de ce dont on ne peut justement parler qu'en taisant le fait même que c'est bien de lui, et de lui seul, que l'on parle ?

Poser ces questions, et sous la forme d'une telle alternative, n'est pas seulement encourager une lecture renouvelée de la problématique du corps dans la « philosophie de la vie » henryenne, mais c'est aussi se donner les moyens de comprendre autrement la place si singulière — et si controversée — qu'elle occupe dans le paysage phénoménologique contemporain, et est peut-être destinée à occuper dans les années à venir.

Poser ces questions, c'est aussi tenter un « autre » parcours dans l'œuvre et singulièrement tenter une « autre approche » de l'analogie cherchée avec le corpus du christianisme (un « impensé » pour Henry), celui-ci étant regardé comme un *non-parler grec* et un lieu indicatif pour toute *pensée/action* du corps qui se voudra soucieuse de sa matérialité et de sa vérité propre. Car, en effet, pour Henry, la pensée grecque aurait signé un travail de dévalorisation du corps et porté son salut sur le plan de l'intelligible, barrant corolairement la voie de l'affect et singulièrement celle de la souffrance, barrant donc ultimement la voie de la vie, où le corps devrait originellement recevoir sa condition effective de vivant et ses pouvoirs afférents, faisant de lui une « demeure » où le matériel de la vie n'est autre que celui de la « chair pathétique ».

Poser ces questions sur ce corps de chair pathétique et sa « texture impressionnelle », et notamment dans l'intertexte du christianisme, c'est aussi tenter de revenir sur cet arc porteur entre la fin de *Philosophie du corps et Incarnation* où Henry tente une reprise d'un discours sur l'érotique du corps vivant, en se demandant aussi comment Henry entend penser le « non seulement » quand il note que « dans le rapport érotique, le corps désiré de l'autre n'est pas seulement celui qui peut être vu, mais également son corps invisible, sa chair, son âme ».